

**INAUGURATION.** Le nautisme se porte bien et se trouve à l'étroit dans les ports existants pour contenir une demande de plus en plus pressante de la part des amateurs de navigation

# La filière veut des places

Continuité

La répétition est la seule figure de style », estimait avant M. Coté un certain jour. La leçon est toujours la même pour les professionnels de la nautique ne l'ont pas ve-

commencer par Alain Poiret, président du Grand Pavois, entouré du Grand Pavois de la Rochelle en compagnie de Dominique Buisson, secrétaire aux transports et à la mer, nombreux élus représentatifs collectifs locaux. Le principal facteur limitant d'une expansion régulière de la filière est donc la situation actuelle, qui est jugée défavorable pour la région. La Fédération des industries nautiques, qui représentait Jeanette Roux, n'a jamais catégoriquement refusé les propositions d'extension.



de l'actualité, il faudra, pour qu'elle le soit, l'adhésion du public. Pour le bassin de 1 000 places dans les carrières d'Ayrol, Jean-François Fontaine explique que la possibilité a été notée dans le SNVM (schéma national de navigation maritime) inscrit au schéma directeur et que la CdA a pris ses dispositions pour préparer les terrains nécessaires, sans pouvoir pour autant recourir à l'expropriation.

« Si ce projet sort, ce sera dans un délai de cinq à sept ans », conclut-il.

Et il ajoute qu'« on peut continuer à créer de nouveaux ports, à condition qu'ils soient écologiques ».

**Mouillages forains.** Au delà, il faudra plutôt se tourner vers les mouillages forains organisés. Et là, l'exemple peut en l'occurrence venir de Nouvelle-Calédonie, où le tourisme est particulièrement soucieux du respect de la nature. Alain Luzzati, représentant de ce territoire, est clair : « Nos clients, venus souvent de Nouvelle-Zélande, qui se trouvent à

Concerts, Nico Barry, à samedi et dimanche

à l'inauguration. Dominique Buisson, secrétaire aux transports et à la mer, nombreux élus représentatifs collectifs locaux. Le principal facteur limitant d'une expansion régulière de la filière est donc la situation actuelle, qui est jugée défavorable pour la région. La Fédération des industries nautiques, qui représentait Jeanette Roux, n'a jamais catégoriquement refusé les propositions d'extension.

Samedi 21 septembre 2012  
SUD OUEST  
La Rochelle